

Fiche n°18

Travail personnel de l'élève

« *Savoir enseigner, c'est pouvoir incarner l'élève* » Rekia Limam

Le suivi du travail des élèves, même celui hors la classe, relève de la mission des enseignants, [circulaire n° 2015-057 du 29 avril 2015](#) définissant les ISOE (Indemnité de Suivi et d'Orientation des Élèves).

L'élève n'est pas seulement élève en classe, il l'est en dehors de la classe. Les devoirs sont ainsi à inscrire dans la continuité de tous les temps de vie.

Les questions qui se posent

Concernant les devoirs ou le travail donnés à la maison, la même question se pose à tout professeur, *a fortiori* un professeur débutant.

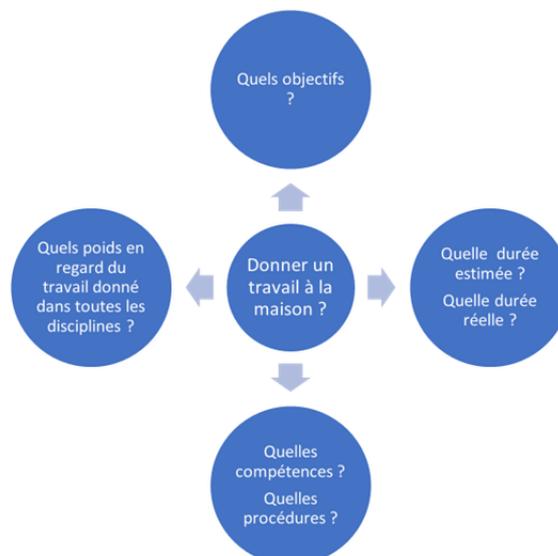
C'est un **dilemme professionnel** qu'il faut dénouer :

- Donner les mêmes devoirs à tous, c'est risquer les inégalités au regard des situations familiales ;
- Ne pas donner de devoir, c'est ne pas anticiper sur l'exigence de travail personnel de plus en plus grande dans la scolarité, puis dans les études supérieures.

D'autres questions viennent alors s'ajouter à ce dilemme premier :

- Quand donner les devoirs ?
- À quel rythme ? Selon quelle durée ?
- De quelle nature ?
- Devoirs individuels ou devoirs de groupe ?
- Quels outils, notamment le numérique ?
- Qui assure le suivi ?
- Comment valoriser les devoirs ?
- Faut-il contrôler les devoirs ? Faut-il sanctionner le travail qui n'a pas été fait ? Faut-il corriger et « noter » les devoirs ?
- A-t-on l'assurance que le travail sera fait, dans quelle condition et pour quel objectif ? Qui fait les devoirs ? Etc.
- Quels devoirs les professeurs des autres disciplines ont-ils demandé au même moment ?

On peut résumer par un schéma **le questionnement nécessaire du professeur** quand il envisage la question des devoirs :



Quels devoirs ?

On peut tenter une classification des devoirs.

- **Devoirs de pratique**

Objectif : renforcer les acquisitions, aider à la mémorisation et favoriser les automatismes.

Ils ont une dimension mécanique, sont d'accès aisé, ne prennent pas beaucoup de temps.

- **Devoirs de préparation**

Objectif : préparer une activité ou l'apprentissage d'une notion à venir en classe.

Ces travaux éclairent, mobilisent, anticipent. Ils favorisent l'autonomie de l'élève et son initiative à tel ou tel moment du cours.

- **Devoirs en prolongement**

Objectif : poursuivre un travail amorcé en classe.

Ils ont vocation à synthétiser, transférer, prolonger ce que l'on a vu en cours. Ils permettent une appropriation et une évaluation au fil de l'eau pour le professeur.

- **Devoirs de créativité**

Objectif : proposer aux élèves un projet visant à exercer une compétence large.

Ils ont pour finalité de solliciter la réflexion et l'attention de l'élève. Ils sont mobilisateurs et favorisent son engagement pour une meilleure appropriation.

On exclut de cette liste le devoir de punition qui va à l'encontre des apprentissages et prend le risque du sentiment d'injustice. À noter que les punitions collectives sont strictement interdites (circulaire n° 2014-059 du 27-5-2014).

Les devoirs s'inscrivent **dans la continuité pédagogique avec le temps de la classe**, en amont comme en aval ; la nature même du travail à fournir en dehors de la classe tisse un lien avec le travail en classe et doit y être réinvesti. **La réussite n'est pas une finalité absolue.** Plus l'activité donnée est complexe, plus le risque d'erreur ou de blocage est grand, plus il est intéressant de la reprendre pour réexpliquer. Le nombre ne dit rien de l'efficacité. **Mieux vaut quelques devoirs, courts, bien ciblés et bien exploités.**

Les devoirs doivent être inscrits dans le cahier de texte de la classe.

Grands principes

Le devoir ne se définit donc ni par sa quantité, ni par son caractère fini. Chaque discipline ou spécialité a ses particularités. Mais il reste que le devoir donné vaut par **l'activité qu'il va déclencher chez l'élève en rapport avec les apprentissages.**

« Donner des devoirs » revêt au moins un triple enjeu de communication :

- envers les élèves : pourquoi ces devoirs ? à quoi servent-ils ?
- envers les familles : que fait-on en cours ? quelles sont les attentes du professeur ?
- envers les autres membres de l'équipe enseignante : quelle discipline donne quel(s) type(s) de devoirs ? quelle quantité ? quelle périodicité ?

Pour aller plus loin

Le dispositif « Devoirs faits » au collège

<https://www.ac-versailles.fr/devoirs-faits-un-temps-d-etude-accompagnee-pour-realiser-les->

[devoirs-123440](#)

Dispositif gratuit, reposant sur le volontariat ou la recommandation de l'équipe pédagogique, donnant la possibilité aux élèves de collège ou de 3e prépa pro d'être accompagnés dans leurs devoirs. Il y a, dans chaque collège, un référent « devoirs faits ».

La classe inversée

<https://www.reseau-canope.fr/agence-des-usages/la-classe-inversee-que-peut-elle-apporter-aux-enseignants.html>

Un principe qui demande beaucoup de vigilance mais qui conduit, de façon intéressante, à repenser le tissage entre le « en classe » et le « hors la classe ».